à Monsieur L'Inspecteur d'Académie
de l'Hérault

Le 18/09/2009

Objet : Cadrage départemental des heures d'Aide Personnalisée

Monsieur L'Inspecteur d'Académie,

Je reviens vers vous à propos de l'organisation de l'Aide Personnalisée dans le département de l'Hérault, et plus particulièrement à propos du volume horaire consacré à l'organisation et la préparation. Des informations concordantes issues de différentes circonscriptions du département font état de la communication ou de l'exigence « d'un volume horaire de 6h maximum consacré à l'organisation et à la préparation ».
Existe-t-il un nouveau texte qui définit ce volume ?
Quelle est l'origine de cette décision? Nationale, départementale ou locale ? Elle me semble en contradiction avec les réponses du ministre aux questions du SE-UNSA national lors d'une audience récente le 8 septembre.

Une fois encore, je vous signifie l'opposition du SE-UNSA 34 à cette nouvelle tentative de figer ce temps pour toutes les écoles du département. Cette limite ne correspond ni à la lettre du décret 2008-775 du 30/07/2008, ni à son esprit qui admet que les besoins en heures des équipes enseignantes sont « proportionnés » au projet soumis à l'agrément de l'Inspecteur de l'Education nationale. Cette limite ne correspond pas non plus à votre deuxième circulaire de juin 2009. Je vous rappelle en ce sens mon précédent courrier du 01/07/09 sur ce même sujet.

Le SE-UNSA a alerté le Ministère de l'Education Nationale sur la multiplication des interprétations du décret. La prochaine réunion du Comité National de Suivi devrait apporter des précisions utiles sur ce point.

Dans l'attente le SE-UNSA 34 demande que les équipes puissent élaborer leurs projets sereinement, dans le cadre des textes de référence et en prenant en compte la réalité de leur terrain d'action.

Persuadé de l'attention que vous porterez à ma demande et vous en remerciant par avance, je vous prie de croie, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à mon profond attachement au service public d'éducation.

Le secrétaire départemental

J.L Vaïsse